



INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIER

16 rue des balourous, ZAE de COPAYA

MATOURY 97351

Tél. : 05 94 28 44 35 – Fax : 0594 30 52 46

Mail : accueil@projetproplus.fr – Site : www.projetproplus.fr



Direction générale
de la cohésion
et des populations
(DGCOP)



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

CONCOURS D'AMBULANCIER

Promotion 2025-2026

Dates des épreuves de sélection

Dates	
Ouverture de l'inscription	08 janvier 2025
Date limite du dépôt du dossier	22 mai 2025
Résultat admissibilité	23 mai 2025
Épreuve orale	27 mai 2025
Résultat d'admission	29 mai 2025
Rentrée	Le 01 septembre 2025

ORGANISME DE FORMATION

Raison Sociale : PROJET PROFESSIONNEL PLUS
Représentant légal : Marie-Annick LEMKI
Adresse : 16 rue des balourous, ZAE de COPAYA
Téléphone : 0594 28 44 35
N° de SIRET : 435 190 830 000 32

Type d'établissement : SARL
En qualité de : Directrice
Ville : Matoury 97351
E-mail : accueil@projetproplus.fr
Code APE : 7022Z

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durée de la formation :

- 801 heures
 - Sur 6 mois en cursus initial
 - Sur un an pour la formation en apprentissage
- **Enseignement en institut de formation :**
16 semaines, soit 556 heures ;
- **Enseignement en stage :**
7 semaines, soit 245 heures ;

Dates de la formation :

- Début de la formation : 01 septembre 2025
- Fin de la formation : 27 février 2026

Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 13h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 14h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h00	Soit 8h	Soit 6h00

Public visé, prérequis :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir réussi aux épreuves de sélection d'entrée en formation
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.
- Permis B hors période probatoire
- Certificat médical d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Certificat médical de non contre-indication et de vaccinations obligatoire aux professions de santé.

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Support de cours
 - Mise en situation professionnelle
 - Travaux pratiques
 - Simulations en santé
- **Moyens techniques**
 - Ordinateurs
 - Vidéo projecteur
 - Imprimante laser couleur, scanner
 - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
 - Cadre hygiéniste ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
 - Formateur infirmier ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
 - Ambulancier
 - Chef d'entreprise

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**
- **Sanction**
 - Présenter et valider l'ensemble des épreuves d'évaluation des 10 modules composant le D.E.A.
 - Effectuer la totalité des stages (245h) et valider toutes les 11 compétences exigées par ceux-ci.
 - Respecter l'ensemble des éléments contenus dans le contrat signé avec l'organisme de formation.
 - Les résultats seront transmis à la DGCOPOP (Direction générale de la cohésion et des populations) / (organisme certificateur), la diplomation intervenant à la suite de la tenue et aux délibérations d'un jury final.
 - Sera considéré comme **Ambulancier Diplômé d'État** à la parution de la liste des diplômés (environs 5 jours après les délibérations du jury final).

OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les 10 modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'ambulancier.

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Module 1	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque.	21 heures
Module 3	Évaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	182 heures
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures
Module 9	Traitement des informations	35 heures
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.	70 heures

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

Compétence 1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
Compétence 2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
Compétence 3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
Compétence 4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
Compétence 5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Compétence 6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
Compétence 7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Compétence 8	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
Compétence 9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Compétence 10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
Compétence 11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- Coût de l'inscription au concours : **000,00 Euros (zéro euros)**

Le coût de l'inscription au concours est gratuit.

Date limite du dépôt du dossier : le 22 mai 2025

**BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE
TRANSMETTRE**

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

8550 € (huit mille cinq cents euros)

- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi :** Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés :** Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle (Prise en charge par l'employeur (ou l'OPCO)) en **CPF** ou en **CPF** de transition. **La demande doit être faite auprès de l'OPCO dès l'inscription au concours.**
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.

PIECES A FOURNIR- CONCOURS 2025

POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité en couleur (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ Ou les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- ☐ Et, le cas échéant, uniquement pour la rentrée de septembre 2025, une attestation de suivi de préparation au concours d'ambulancier au cours de l'année 2025.
- ☐ Certificat médical d'aptitude physique et mentale pour exercer la profession.
- ☐ Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- ☐ Possibilité de joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- ☐ 1 Photos d'identité récente à coller sur la fiche d'inscription.

POUR LE DOSSIER D'ADMISSIBILITE :

Dossier d'admissibilité comporte des pièces suivantes :

- 1) La pièce d'identité (copie couleur) ;
- 2) Le permis de conduire, hors période probatoire, conforme à la législation en vigueur et en état de validité (copie couleur) ;
- 3) Une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R 221-10 du code de la route ;
- 4) Un certificat médical de non-contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé ;
- 5) Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France ;
- 6) Une lettre de motivation manuscrite sur une page
- 7) Un curriculum vitae ;
- 8) Un document manuscrit relatant, au choix du candidat soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation figurant en annexe V. **Ce document n'excède pas deux pages ;**
- 9) Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- 10) Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- 11) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement d'appréciation et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- 12) Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.

- 13) Le candidat ayant exercé au moins un mois, en continu ou discontinu, comme auxiliaire ambulancier ou comme conducteur d'ambulance, dans les trois dernières années, fournit une attestation de l'employeur

Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'ambulancier.

Le candidat ayant exercé au moins un mois en continu ou discontinu, comme auxiliaire d'ambulancier ou comme chauffeur d'ambulance, dans les trois dernières années, fournit une attestation de stage complétée par son employeur (document ci-joint)

☐ Sont dispensés de cette épreuve :

- Les titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau 4 (BAC) ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau 3, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Les candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux
- Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé pendant un mois au minimum, en continu ou en discontinu, durant les trois dernières années et remplissant l'une de ces quatre conditions doivent fournir l'attestation d'employeur ou, à défaut, tout document officiel justifiant de l'exercice professionnel.

☐ STAGE D'OBSERVATION :

- ☐ Durée de 70 heures, évaluées par l'entreprise d'accueil. À l'issue du stage, le responsable du service ou de l'entreprise remet obligatoirement au candidat une attestation de suivi de stage qu'il remet aux examinateurs lors de l'entretien d'admission.

☐ ÉPREUVE D'ADMISSION :

- ☐ Entretien d'une durée de 20 minutes, notée sur 20. Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire.
- ☐ Il n'y a pas de dispense, tous les candidats participent à cette épreuve, sauf ceux qui n'auront pas été retenus à l'épreuve d'admissibilité.



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

ATTESTATION DE STAGE D'OBSERVATION

CANDIDAT

Nom de famille		Prénom :	
Nom de jeune fille :		Né(e) le	
Nationalité		Lieu	
Adresse		Date de validité	
Code postal		Ville	
E-mail			

Période du stage

Date début		Date fin	
Nombre d'heures réalisées			

Entreprise

Dénomination sociale			
SIRET			
Adresse & code postal			
Téléphone fixe		Portable	
Nom du tuteur			

Appréciation du candidat

Critères	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon	Observations
Aptitudes physiques (agilité, résistance ; port de charge, ergonomie)					
Aptitudes relationnelles (communication avec les membres de l'équipe, relation avec les patients)					
Motivation professionnelle					
Exactitude, rigueur					
Maîtrise des risques spécifiques d'un véhicule sanitaire					
Bilan					

Date : /-----/-----/202.....

signature du responsable :

Cachet de l'entreprise

Relevé des heures du stage d'observation		
Nom-prénom du stagiaire		
Nom de l'entreprise		
Dates	Nombre d'heures	Observations

Dossier de sélection Ambulanciers 2024- Rentrée janvier 2025 - Cayenne

« Concours d'ambulancier »

Coller la photo

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le : Lieu :

Nationalité : Portable :

N° de pièce d'identité : Date de validité :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

N° de sécurité sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

Organisme financeur :

Votre situation : Salarié : ☐ Agent public ☐ Demandeur d'emploi ☐ RSA ☐

Situation personnelle : Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Autre :

Porteur de handicap : Oui Non

Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation & le référent handicap pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.

Lu et approuvé

Signature / Date

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Curriculum vitae à jour, *
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite
- ☐ Un document relatant votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Copie des diplômes en couleur
- ☐ Copie des résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- ☐ Attestation de suivi de préparation aux épreuves de sélection
- ☐ Attestation de niveau de langue requis B1
- ☐ Candidat titulaire du diplôme d'état d'AS / AVS / AMP / AES
- ☐ Justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...)
- ☐ Copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ Certificat médical
- ☐ 1 Photo d'identité récente

- ☐ Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat :/...../2025
- ☐ Date de réception du dossier d'inscription à l'IFA /PPPlus :/...../2025
- ☐ Dossier complet accepté
- ☐ Dossier incomplet rejeté

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2025, sur le site internet du Centre de Formations de Projet Professionnel Plus.

Je soussigné(e),

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom :Prénom :

Candidat (te) au concours d'entrée en formation d'Ambulancier, session 2025, promotion 2025-2026,

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Projet Professionnel Plus à publier mes résultats du concours d'entrée en formation d'Ambulancier sur leur site internet www.projetproplus.fr

Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de Projet Professionnel Plus

Signature

Les documents du dossier d'inscription ne sont en aucun cas rendus, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.

Une fois le candidat admis, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début. Des facilités de paiement peuvent être proposées à la demande et après accord de la Direction.

Si les exigences de paiement ne sont pas respectées, le candidat ne pourra pas suivre la formation.

Tout type de paiement donne droit à un justificatif de paiement.

Rappel : Contenu du dossier

Dossier administratif+ Dossier d'admissibilité + pièces à fournir + chèque de caution du montant total de la formation.

Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer
Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé